

Annonces

Appels d'offres

ROYAUME DU MAROC AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE Avis d'appel d'offres ouvert n° 05/2019/ANDA

Le mardi 8 octobre 2019 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, sis à avenue Annakhil, immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une ferme mytilicole en offshore dans la région de Souss-Massa, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Achats et des Moyens Généraux de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, sis à avenue Annakhil, immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un Million Cinq Cent Quatre-Vingt-Seize Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 596 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement du marché de l'ANDA.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Achats et des Moyens Généraux de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, sis à avenue Annakhil, immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad à Rabat.

Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma)
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du règlement de consultation.
AO01782/19

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA- SETTAT DIRECTION PROVINCIALE CASA-ANFA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU «RABAI OU A MAJORATION» N°10/AM-CASA-ANFA/2019

Le 07 OCTOBRE 2019 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale Casa-Anfa, sise à 33 Bd Zerktouni Casablanca, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres au «rabais ou à majoration» relatifs aux TRAVAUX DE SEPARATION DES COMPTEURS D'EAU POTABLE DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE CASA-ANFA RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT, (EN TROIS LOTS SEPARES):

LOT N° 1 : TRAVAUX DE SEPARATION DES COMPTEURS D'EAU POTABLE DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES.

LOT N° 2 : TRAVAUX DE SEPARATION DES COMPTEURS D'EAU POTABLE DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DES LYCEES COLLEGIUMS.

LOT N° 3 : TRAVAUX DE SEPARATION DES COMPTEURS D'EAU POTABLE DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DES LYCEES QUALIFIANTS.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement du Service De Construction, Equipement Et Patrimoine, Bureau de constructions scolaire de la Direction provinciale de CASA ANFA relevant de l'AREF de la Région de Casablanca- Settata sise à 33, Boulevard Zerktouni - Casablanca. Il peut aussi être téléchargé à partir du portail des

Marchés de l'adresse électronique suivante :

www.marchespublics.gov.ma

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

Lot N° 1: 4000.00dh (Quatre Mille Dirhams)

Lot N° 2: 1500.00dh (Mille Cinq Cent dirhams)

Lot N° 3: 1000.00dh (Mille Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N° 1: 319 128.00 Dirhams (Trois Cent Dix Neuf Mille Cent Vingt Huit Dirhams) TTC.

LOT N° 2 : 118 920.00 Dirhams (Cent Dix Huit Mille Neuf Cent Vingt Dirhams) TTC.

LOT N° 3 : 93 960.00 Dirhams (Quatre Vingt Treize Mille Neuf Cent Soixante Dirhams) TTC.

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Equipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

Lot N°
1 2 3
Secteur
A A A
Qualification
A-5 A-5 A-5
Classe
5 5 5

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'Appel d'Offres ;
Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

-Soit remis, séance tenante, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer leurs offres par

voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

AO01783/19

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT DIRECTION PROVINCIALE CASA-ANFA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU «RABAI OU A MAJORATION» N°12/AM-CASA-ANFA/2019

Le 11 Octobre 2019 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale Casa-Anfa, sise à 33 Bd Zerktouni Casablanca, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres au «rabais ou à majoration» relatifs aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE CINQ ETABLISSEMENTS PRIMAIRES DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE CASA-ANFA, RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA SETTAT, EN CINQ LOTS SEPARES :

LOT N°1: L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE AL IDRISSE (FILLES).

LOT N°2: L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH.

LOT N°3: L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE MOHAMED IQBAL.

LOT N°4: L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE LALLA AMINA.

LOT N°5: L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE KHALID BEN EL WALID

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement du Service De Construction, Equipement Et Patrimoine, Bureau de constructions scolaire de la Direction provinciale de CASA ANFA rele-

à 33, Boulevard Zerktouni - Casablanca. Il peut aussi être téléchargé à partir du portail des Marchés de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

LOT N° 1: 15 000.00 Dirhams (Quinze Mille Dirhams)

LOT N° 2: 19 000.00 Dirhams (Dix Neuf Mille Dirhams)

LOT N° 3: 25 000.00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)

LOT N° 4: 13 000.00 Dirhams (Treize Mille Dirhams)

LOT N° 5: 20 000.00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N° 1 : 1 164 564,00 Dirhams (Un Million Cent Soixante Quatre Mille Cinq Cent Soixante Quatre Dirhams) TTC.

LOT N° 2 : 1 305 672,00 Dirhams (Un Million Trois Cent Cinq Mille Six Cent Soixante Douze Dirhams) TTC.

LOT N° 3 : 1 673 556,00 Dirhams (Un Million Six Cent Soixante Treize Mille Cinq Cent Cinquante Six Dirhams) TTC.

LOT N° 4 : 927 282,00 Dirhams (Neuf Cent Vingt Sept Mille Deux Cent Quatre Vingt Deux Dirhams) TTC.

LOT N° 5 : 1 362 174,00 Dirhams (Un Million Trois Cent Soixante Deux Mille Cent Soixante Quatorze Dirhams) TTC.

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Equipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

N° du lot	Secteur	Qualification	Classe
1	A	A-5	4
2	A	A-5	4
3	A	A-5	4
4	A	A-5	5

vant de l'AREF de la Région de Casablanca- Settata sise

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

Annonces

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'Appel d'Offres ;

-Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
-Soit remis, séance tenante, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

AO01784/19

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT DIRECTION PROVINCIALE CASA-ANFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU «RABAIS OU A MAJORATION»

N°11/AM-CASA-ANFA/2019

Le 07 Octobre 2019 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale Casa-Anfa, sise à 33 Bd Zerktouni Casablanca, à l'Ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres au «rabais ou à majoration» relatifs aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE DEUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES COLLEGIALES DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE CASA-ANFA, RELLEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA SETTAT (EN DEUX LOTS SEPARÉS):

LOT N° 1 : L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE COLLEGIALE: IBN SINA.

LOT N° 2 : L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE COLLEGIALE: OUM AYMANE.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement du Service De Construction, Equipement Et Patrimoine, Bureau de constructions scolaire de la Direction provin-

ciale de CASA ANFA relevant de l'AREF de la Région de Casablanca- Settata sise à 33, Boulevard Zerktouni - Casablanca. Il peut aussi être téléchargé à partir du portail des Marchés de l'adresse électronique suivante:

www.marchespublics.gov.ma

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

LOT N° 1: 20 000,00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams)

LOT N° 2: 21 000,00 Dirhams (Vingt et Un Mille Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N° 1 : 1 576 614,00 Dirhams (Un Million Cinq Cent Soixante Seize Mille Six Cent Quatorze Dirhams) TTC.

LOT N° 2 : 1 624 944,00 Dirhams (Un Million Six Cent Vingt Quatre Mille Neuf Cent Quarante Quatre Dirhams) TTC.

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Equipement et du transport tel que décrit au tableau suivant:

Lot N°

1 2

Secteur

A A

Qualification

A-5 A-5

Classe

4 4

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'Appel d'Offres ;

Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
Soit remis, séance tenante, au président du jury de la consultation architecturale

au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

AO01785/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA JUSTICE
Direction de l'Equipement Et de la Gestion du Patrimoine
Division de la Programmation et des marchés
Service des marchés (SEANCE PUBLIQUE)
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° 08/D.E.C.M/2019

Le 24/10/2019 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Division de la programmation et des marchés, Direction de l'Equipement et de la Gestion du Patrimoine, du Ministère de la Justice Place Mamounia Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix qui a pour objet :

Acquisition, installation et mise en service de matériels et logiciels informatiques pour le compte ministère de la justice en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Ministère de la Justice Direction de l'Equipement et de la Gestion du Patrimoine, Division de la programmation et des marchés, services des marchés, Place Mamounia Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante dix mille DHS (70.000,00 DHS).

L'estimation des couts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six millions deux cent trente sept mille DHS T.T.C. (6.237.000,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 34 et 148 du décret n°2-12-349

relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité; Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service des marchés Division de la programmation et des marchés

du Ministère de la Justice, Direction de l'Equipement et de la Gestion du Patrimoine, Place Mamounia Rabat.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage à l'adresse suivant :

www.marchespublics.gov.ma.

ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division de la programmation et des marchés, Direction de l'Equipement et de la Gestion du Patrimoine, du Ministère de la Justice Place Mamounia Rabat, avant le 23/10/2019 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des prospectus).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

AO01786/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/MI/2019**

Le 08/10/2019 à 10 heures ,il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

noir et blanc et imprimante couleur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés -Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers -Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot n°1 : 20 000 DHS TTC (Vingt Mille Dirhams).

Lot n°2 : 7 000 DHS TTC (Sept Mille Dirhams).

Lot n°3 : 6 000 DHS TTC (Six Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n°1 : 990 000 DHS TTC (Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille Dirhams).

Lot n°2 : 357 000 DHS TTC (Trois Cent Cinquante Sept Mille Dirhams).

Lot n°3 : 304 800 DHS TTC (Trois Cent Quatre Mille Huit Cent Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés - Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma,

conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

La documentation technique

exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée aux bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés - Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat le 07/10/2019 - avant 14heures (Heure limite pour le dépôt de la documentation technique). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation, conformément à l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité.

AO01787/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Avis d'appel d'offres ouvert
N°06/AV/2019**

Le 10/10/2019 à 10heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet l'achat et l'installation de matériel audiovisuel, informatique et logiciels au profit de la Division de l'Enseignement à Distance relevant du Centre National de l'Innovation Pédagogique et de l'Expérimentation du Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en 3 lots.

Lot n° 1 : Achat et installation du matériel audio-visuel ;
Lot n° 2 : Achat et installation du matériel informatique ;
Lot n° 3 : Achat et installation des logiciels.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés - Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

LOT n°1 : 18 000, 00 Dhs (dix-huit mille dirhams).

LOT n°2 : 12 000, 00 Dhs (douze mille dirhams).

LOT n°3 : 5 000, 00 Dhs (cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts du matériel établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT n°1 : 586 680, 00 Dhs TTC (cinq cent quatre-vingt-six mille six cent quatre-vingt dirhams ttc).

LOT n°2 : 298 800, 00 Dhs TTC (deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent dirhams ttc).

LOT n°3 : 145 071, 60 Dhs TTC (cent quarante-cinq mille soixante-onze dirhams et soixante centimes ttc)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés - Direction des Affaires Générales du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat ;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée; Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kaada (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée aux bureaux de l'Unité des Appels d'Offres et Gestion des Marchés - Direction des Affaires Générales du Budget et du Patrimoine, Avenue Ibn Toumert, les orangers - Rabat le 09/10/2019 - avant 14heures (Heure limite pour le dépôt de la documentation technique). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation, conformément

à l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité.

AO01788/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AVIS
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 17/MASIRH/2018**

Le 24/10/2019 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine, sise, Av Ibn Toumert, les orangers -Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'assistance technique pour l'extension, l'évolution du Système d'Information des Ressources Humaines MASIRH, et son intégration avec MASSARdu Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. en Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de l'Unité des Appels d'offres et Gestion des Marchés- Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :Quatre-vingt-dix Mille Dhs(90 000 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:Cinq Millions Neuf Cent Treize Mille Dhs TTC (5 913 000Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de l'Unité des appels d'offres et Gestion des Marchés - la Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine. Av Ibn Toumert, les

orangers -Rabat ;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée; Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage conformément aux conditions d'utilisation du portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

AO01789/19

**Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse et des Sports
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 10 /2019**

Le 08/10/2019 à 10H 30 mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la jeunesse et des sports, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le renouvellement de licences d'une solution de protection antivirale pour le compte du Ministère de la Jeunesse et des Sports -en lot unique-.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Ministère de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse web du Ministère (www.mjs.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000 DH (Quatre mille Dirhams)..

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

230 400,00 DH TTC (Deux cent trente mille quatre cent Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité; b - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service

des marchés du Ministère de la Jeunesse et des Sports Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Soit envoyer la soumission, par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés au plus tard le 07/10/2019 avant 15 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

AO01790/19

Annonces légales

**JURISMAG SARL
CONSEIL JURIDIQUE
ET FISCAL
5 Rue Pléiades,
Résidence Imrane
(En face école primaire
Abdelmoumen), Appt N°5
Casablanca
TEL:
0522.86.57.36/0522.86.55.90
- Fax: 0522.86.26.97
E-Mail:contact@elmaguiri.ma**

**IPSEN GROUP TRANSIT
SARL
Société à responsabilité
limitée au capital social
de 800.000,00 MAD
Siège Social : Préfecture
Casa Ain Sebaâ, 6 Allée
Des Cyprès.
Casablanca
R.C.N°:126745 - IFN°:1100800**
Au terme d'un Procès-verbal, l'assemblée générale décide de renouveler pour une durée indéterminée le mandat de gérant unique Monsieur ERIC ROLAND BLISSON, Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 10/09/2019 sous le numéro 713165.

AL01585/19

**JURISMAG SARL
CONSEIL JURIDIQUE
ET FISCAL
5 Rue Pléiades, Résidence
Imrane
(En face école primaire
Abdelmoumen), Appt N°5
Casablanca
TEL:
0522.86.57.36/0522.86.55.90
- Fax: 0522.86.26.97**

Annonces

E-Mail:contact@elmaguiri.ma
EXPERIA CONSEIL SARL-AU
Société à Responsabilité Limitée d'associé unique au Capital de 10.000,00 MAD
Siège Social : 46, Boulevard Zerktouni, 2ème étage Appt N° 6 Casablanca
Numéro
ICE : 002230273000035
CONSTITUTION SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé, il est établi une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :EXPERIA CONSEIL, société à responsabilité limitée d'associé unique
Siège social : 46, Bd Zerktouni, 2ème étage, Appt N° 6 – Casablanca
Objet :Conseil financier ;Conseil patrimonial ;Conseil en organisation;Intermédiation ;
Le capital social s'élève à 10 000,00 MAD. Il est divisé en 100 parts sociales de 100 MAD chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, et attribuées en totalité à Madame Salima BENHIMA ;
Durée : La durée de la société est de 99 ans.
Gérance : La société est gérée par le gérant unique Monsieur Salah Din MADIOUNI;
Année sociale : Du 1er janvier au 31 Décembre.
RC : 442305.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/09/2019 sous numéro 713305.

AL01586/19

FIDUCIAIRE INO
TEL : 05 22 25 90 29 /
FAX : 05 22 25 90 78
«DELIVER TECH CONSULTING» -SARL AU-
En Liquidation
Dissolution anticipée de la société
RC : 375513
RESIDENCE BADR GH
1 ETAGE 3 N° 10 SIDI MAAROUF CASABLANCA
Aux termes du procès verbal de la décision générale extraordinaire en date du 15 Aout 2019, l'associé unique décide la dissolution anticipée de la société à compter du 15/08/2019 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé Madame BENHAMIDA HAJAR en qualité de liquidateur et lui a conféré

les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au Résidence Badr Gh 1 Etage 3 N° 10 Sidi Maarouf Casablanca, C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10 Septembre 2019 sous le n° 25552.

AL01587/19

DEVAPL INFORMATIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS,
SIEGE SOCIAL : 03, RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 02Août 2019
Monsieur Boubker BOUNNIT, De nationalité marocaine né le 03/03/1981, Demeurant Lot Tasseltante 2 Nr 223 Syba Marrakech, Titulaire de la CIN n° E788163.
A établi les statuts d'une SARL AU qu'il se propose de créer ayant les principales caractéristiques suivantes :
Dénomination: DEVAPL INFORMATIQUE
Objet :
La société a pour objet : Editeur de logiciels informatiques ;
Conseil en système d'information et tous services annexes en découlant ;
Conseil, Audit, Sécurité informatique ;
Achat, distribution du matériel informatique ;
Import, Export ;
Développement des sites web, Exploitant des sites de commerce électronique (édition et exploitation de sites Internet, vente de commerce de détail par Internet, publication de contenus électroniques...)
Travaux informatiques divers,
Durée : 99 ans
Siège Social : 03, RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF CASABLANCA.
Capital Social : 10.000 DH.

Il est divisé en 100 parts sociales de 100 DH chacune, Année Sociale: L'année sociale commence le 1er Janvier pour se terminer le 31 Décembre de chaque année.
-Gérance: Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée Monsieur Boubker BOUNNIT.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe de tribunal de commerce de Casablanca.
la société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le 441733.
POUR EXTRAIT ET MENTION LAGERANCE.

AL01588/19

CALL INSURANCE SUCCURSALE
SIEGE SOCIAL : 26 RUE MOHAMED KAMAL CASABLANCA
RC CASABLANCA N°375217

Aux termes du procès-verbal des décisions des Associés en date du 23 Avril 2019 de la société Call Insurance, Société à Responsabilité Limitée, inscrite au Registre de Commerce et des Société d'Arras numéro 520844739, il a été décidé ce qui suit :
Constatation de la démission de Monsieur Otmane SERRAJ de ses fonctions de Directeur de la succursale marocaine dénommée Call Insurance ;
Nomination de Messieurs El Hassan GHELLAB et Olivier CHARLOT en qualité de Directeur la succursale marocaine dénommée Call Insurance.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 713178 en date du 10 septembre 2019.
POUR EXTRAIT ET MENTION.

AL01589/19

ADIL ANOIR COMPTABILITE & TAX SOLUTIONS SARL AU
Comptable agréé
44, Avenue Mohammed Slaoui. Fès - Maroc
Tel/Fax: +212 5 35 62 23 95
anoir.compta.tax.solutions@gmail.com
«INTER-PRO DESIGN» SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 08AOÛT2019, enregistré à Fès, le 09aout2019, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont

les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :« INTER-PRO DESIGN » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
Objet :

La société a pour objet au Maroc et à l'étranger:

Décoration et Aménagement d'espace (intérieur et extérieur) ;

Commercialisation du tissus d'ameublement pour la réalisation des salons, rideaux ou refaire les sièges (Tapisserie, Voilage pour Rideaux, Stores...)

Menuiserie générale, Fabrication et Pose neuf et rénovation

L'élaboration des cahiers de charges publiques ou privées de quelque nature que ce soit ;

Les études et l'assistance techniques quelles qu'elles soient, notamment celle nécessaires aux travaux qu'elle exécute ;

Siège social :Avenue Abdelkrim EL Khattabi Immeuble Ben Moussa EL Gouache 2eme Etage-FES.

Durée : 99 ans

Capital social : 100.000,00MAD (Centmille dirhams) divisé en Milleparts (1000) de cent (100.00) dirhams chacune attribuée aux associés comme suit :

M.BEN BERROUK

100.000,00 MAD

1000 parts sociales.

Total..... 100.000,00 MAD.....

1000 parts sociales.

Gérance : Monsieur Amine BEN BERROUK (CIN CD548748), soit nommé gérant de la société une durée indéterminée.

Le dépôt : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de FES le 05Septembre2019 sous le Numéro 2864/2019

Registre de commerce N° : 60325.

AL01590/19

Avis de Constitution d'une SARL-AU INDUREAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 Juillet 2019, à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité limitée d'associé unique, SARL-AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité limitée d'as-

socié unique ; SARL -AU

Objet : La Société a pour objet notamment:

Toutes opérations d'achat et de vente de terrains ;

Toutes opérations de construction, d'aménagement, d'équipement, de location ou de commercialisation de bâtiments industriels aux entreprises, et généralement toutes activités liées à l'immobilier industriel ;

Toutes activités de service liées à l'immobilier industriel ;

Dénomination sociale :

INDUREAL

Siège social : Angle BD Omar Khayam Et Rue Al Banafsaj, BAT B, Appt N°4 Etg1, Beau-séjour-Casablanca- Maroc.

Apports : À la constitution de la Société, l'associé unique déclare consentir à la Société des apports d'une somme totale en numéraire de Cent Mille (100.000,00) dirhams, correspondant à Mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité comme suit :

Monsieur Karim Hajji : 100.000,00 Dirhams.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) dirhams.

Il est divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Cent (100 DH) Dirhams chacune, entièrement libérées et souscrites en totalité par l'associé unique et attribuées en intégralité à l'associé unique, à savoir :

Monsieur Karim Hajji: 1000 Parts Sociales

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre de commerce, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérance : La Société est gérée pour une durée illimitée par :

Monsieur Karim Hajji, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n° B383690;

Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au CRI de Casablanca le 16 Août 2019 ; sous le numéro de RC N°440983.

AL01591/19

SWISSPORT MAROC S.A.

Siège social : Lot n° 9 Mandarouna 300, 3ème Etage-Sidi Maarouf- Casablanca

Registre de Commerce : 261515

Démission d'un administrateur et nomination d'autres administrateurs

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2019, les administrateurs de la société SWISSPORT MAROC SA, ont:

Pris acte de la démission de Monsieur Joseph James PHELAN des ses fonctions d'administrateur, et ont décidé de le remplacer par Monsieur Gildas Le Douarin, et ce, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Décidé de nommer en qualité d'administrateur Madame Nadia KADDOURI, pour une durée de six ans arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le dépôt légal du procès-verbal de ladite décision a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca en date du 09/09/2019 sous le numéro 713079.

Pour extrait et mention.

AL01592/19

ABN SOFT SARL

Siège social : 52, Bd Abdelmoumen, Résidence Almanar, 7ème Etage-Bureau 71

Registre de commerce :

171213
Augmentation du capital de 100 000,00 à 1 500 000,00 dhs

Aux termes d'une Décision en date du 1er juillet 2019, les associés de la société dénommée : « ABN SOFT » SARL dont le siège social est à Casablanca 52, Bd Abdelmoumen, Résidence Almanar, 7ème Etage-Bureau 71 ont décidé : d'augmenter le capital social de 100 000,00 à 1 500 000,00 Dhs par la création de 14 000 parts sociales de 100,00 dhs chacune, par incorporation des réserves à hauteur de Un Million Quatre Cent Mille Dirhams (1 400 000) Dhs. Le droit de souscription de cette augmentation est réservé exclusivement en faveur des associés :

Monsieur Abdekfatah Naciri Bannani700 000,00 dirhams

Madame Nadia Ben-nis.....700 000,00 dirhams

de modifier les articles 6 et 7 des statuts :

le capital social est fixé à la somme de 1 500 000 dhs divisé en 15 000 parts sociales de 100 dhs chacune réparties comme suit :

Monsieur Abdekfatah Naciri Bannani750 000,00 dirhams

Madame Nadia Ben-nis.....750 000,00 dirhams

La refonte des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02 septembre 2019 sous le numéro 712362.

Pour extrait et mention.

AL01593/19

AZUR INNOVATION MANAGEMENT

Société anonyme en cours de constitution au capital de 1.000.000 de Dirhams

Siège social : 117 Avenue Hassan II-Immeuble

Blue Park 11ème étage-

Casablanca

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 juillet 2019, il a été établi les statuts d'une SA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AZUR INNOVATION MANAGEMENT.

Forme de la société : Société Anonyme.

Siège social : 117 Avenue Hassan II-Immeuble Blue Park 11ème étage-Casablanca.

Objet : La Société a pour objet principal et habituel la gestion d'un ou plusieurs OPCC ainsi que les opérations s'y rapportant au Maroc.

Elle pourra également exercer la gestion d'organismes de placement en capital de droit étranger, dont la liste est fixée par circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (« AMMC »).

La Société peut également exercer les activités connexes suivantes :

le conseil aux entreprises en matière de structure de capital et de financement en fonds propres et quasi-fonds propres ;

la recherche en investissement et l'analyse financière.

Durée : 99 ans.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme d'un million (1.000.000,00) de Dirhams, divisé en dix mille (10

000) actions d'une valeur nominale de cent (100) Dirhams chacune, toute de même rang, intégralement libérées à la constitution.

Membres du Conseil d'Administration :
AZUR PARTNERS représentée par Monsieur Tarik HADDI ;
AF ADVISORY & CAPITAL représentée par Monsieur Adnane FILALI ;
Monsieur Saïd IBRAHIMI ;
Monsieur Khalil AZZOUZI.
Président du Conseil d'Administration : Monsieur Saïd IBRAHIMI.
Directeur Général : Monsieur Tarik HADDI.
Directeur Général Délégué : Monsieur Adnane FILALI.
Commissaire aux comptes : Assistance, Audit et Conseil des Structures (AUDICIS), représenté par Monsieur Mohamed BOUMESMAR.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 713124 en date du 10/09/2019.

POUR EXTRAIT ET MENTION

AL01595/19

000) actions d'une valeur nominale de cent (100) Dirhams chacune, toute de même rang, intégralement libérées à la constitution.

Membres du Conseil d'Administration :

AZUR PARTNERS représentée par Monsieur Tarik HADDI ;

AF ADVISORY & CAPITAL représentée par Monsieur Adnane FILALI ;

Monsieur Saïd IBRAHIMI ;
Monsieur Khalil AZZOUZI.

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Saïd IBRAHIMI.

Directeur Général : Monsieur Tarik HADDI.

Directeur Général Délégué : Monsieur Adnane FILALI.

Commissaire aux comptes : Assistance, Audit et Conseil des Structures (AUDICIS), représenté par Monsieur Mohamed BOUMESMAR.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 713124 en date du 10/09/2019.

POUR EXTRAIT ET MENTION

AL01594/19

الكهربائية المنتجة من المحطة الشمسية نور ميدلت المقدم من طرف المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب - قطاع الكهرباء.

الفصل الثاني:

" يودع ملف البحث العمومي

مرفقا بهذا القرار وكذا

السجلات المعدة لتلقي

ملاحظات واقتراحات السكان

المعنيين بمقر الجماعات

الترابية ايت بن يعقوب، زائدة،

ايت عياش وايت ازك، طيلة

عشرون (20) يوما وهي مدة

البحث العمومي.

" يبقى هذا القرار ملصقا في

مقر الجماعات الترابية ايت بن

يعقوب، زائدة، ايت عياش

وايت ازك لمدة خمسة عشرة

(15) ايام قبل افتتاح البحث

العمومي وكذا طيلة عشرون

(20) يوما وهي مدة البحث

العمومي.

الفصل الثالث: السكان

المعنيون بالبحث العمومي في

منطقة تأثير المشروع الخاضع

لدراسة التأثير على البيئة هم

سكان الجماعات الترابية ايت

بن يعقوب، زائدة، ايت عياش

وايت ازك.

الفصل الرابع: تتألف اللجنة

المكلفة بانجاز البحث العمومي

من:

" السيد الكاتب العام لعمالة

اقليم ميدلت، رئيسا؛

" السيد قائد قيادة زائدة، ممثل

السلطة الادارية المحلية

عضوا؛

" السيد قائد قيادة ايت وافلا،

ممثل السلطة الادارية المحلية

عضوا؛

" السيد رئيس الجماعة ايت

بن يعقوب الترابية عضوا؛

" السيد رئيس الجماعة

الترابية زائدة عضوا؛

" السيد رئيس الجماعة

الترابية ايت عياش عضوا؛

" السيد رئيس الجماعة

الترابية ايت ازك عضوا؛

" السيد المدير الجهوي للبيئة

عضوا؛

" السيد المدير الاقليمي

للتجهيز واللوجستيك والماء

عضوا؛

" السيد مدير وكالة الحوض

المائي لمطوية عضوا؛

" السيد المدير الاقليمي للطاقة

والمعادن عضوا؛

" السيد المدير الاقليمي للمياه

والغابات ومحاربة التصحر

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

عمالة اقليم ميدلت

الكتابة العامة

قسم التعمير والبيئة

عدد....

قرار عاملي رقم 183 بتاريخ

29 أوت 2019

يقضي بفتح البحث العمومي

المتعلق بمشروع تصريف

الطاقة الكهربائية المنتجة من

المحطة الشمسية نور ميدلت

بالجماعات الترابية ايت بن

يعقوب، زائدة، ايت عياش

وايت ازك، عمالة اقليم

ميدلت، المقدم من طرف

المكتب الوطني للكهرباء

والماء الصالح للشرب قطاع

الكهرباء.

ان عامل اقليم ميدلت

" بناء على الظهير الشريف

رقم 1-03-60 الصادر في 10

ربيع الاول 1424 (12 ماي

2003) بتنفيذ القانون رقم 03

- 12 المتعلق بدراسة التأثير

على البيئة.

" بناء على المرسوم رقم

02-04-564 الصادر في 05

ذي القعدة 1429 (4 نونبر

2008) بتحديد كفاءات تنظيم

اجراء البحث العمومي المتعلق

بالمشاريع الخاضعة لدراسة

التأثير على البيئة.

" بناء على الدورية الوزارية

المشتركة رقم 1998 د

الصادرة بتاريخ 17 مارس

2009 بين وزارة الداخلية

وكتابة الدولة لدى وزارة

الطاقة والمعادن والماء والبيئة

المتعلقة بتفعيل المراسيم

التطبيقية للقانون 12-3 المتعلق

بدراسات التأثير على البيئة.

" بناء على الطلب المقدم من

طرف المكتب الوطني

للكهرباء والماء الصالح

للشرب - قطاع الكهرباء،

قصد اجراء البحث العمومي

المتعلق بمشروع تصريف

الطاقة الكهربائية المنتجة من

المحطة الشمسية نور ميدلت

بالجماعات الترابية ايت بن

يعقوب، زائدة، ايت عياش

وايت ازك.

يقرر ما يلي :

الفصل الاول:

يفتح بحث عمومي يوم

(الجمعة 20 شتنبر 2019)

بالجماعات الترابية ايت بن

يعقوب، زائدة، ايت عياش

وايت ازك، بتعلق بدراسة

التأثير على البيئة الخاص

بمشروع تصريف الطاقة